# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 19 DECEMBRE.


## Suite de la Première Page.

qui est un des chefs républicains en son ordre de la paroisse, est entré audacieusement dans la salle, et s'adressant aux hommes de couleur, leur a dit que tous ceux d'entr'eux qui voteraient avec les démocrates auraient la tête tranchée.

Q—N'avez-vous pas connaissance de l'influence exercée par les femmes de couleur pour empêcher leurs maris d'abandonner le parti républicain?

R—Un homme de couleur, qui est juge de paix dans la paroisse;—le témoin dit le nom, qui n'arrive pas jusqu'au reporteur;—m'a dit que sa femme l'avait quitté parce qu'il s'était joint au club démocrate. Elle lui est revenue après l'élection.

Le témoin répond à Mr Haribut qu'il était commissaire d'élection au poll No 2. Le club qu'il a organisé se composait de 20 membres, dont 11 blancs et 9 hommes de couleur. Le témoin pense que d'autres hommes de couleur ont voté avec les démocrates, sans oser le dire, car à ce poll No 2 Tilden a reçu 24 votes.

A la requête de Mr Huribut, le témoin répète les paroles de David Young relativement au Bureau des Retours.

Mr Townsend désire savoir si ces paroles de Young n'ont pas été dites en l'air.

Le témoin répond que ces paroles étaient destinées à produire de l'effet sur les hommes de couleur. Après avoir entendu la déclaration de Young, Mr Shields qui avait accompagné le témoin lui a dit: le fait est que si tel est le cas à quoi bon nous déranger? mais le témoin a répliqué: il faut toujours remplir notre devoir; il y a eu de grands changements au Nord; une des Chambres du Congrès est démocratique; le temps est peut-être venu où l'on ne permettra plus que la majorité réelle des votes soit annulée.

TÉMOIGNAGE DE L'EX GOUVERNEUR WICKLIFFE.

Je réside dans la paroisse Est-Féliciana. Deux fois dans ma vie j'ai occupé des emplois publics. J'ai été sénateur d'Etat, puis gouverneur de 1856 à 1860. Il y aura trente années ce mois-ci que j'ai établi mon domicile en Louisiane.

Question par M. Jenks. - Connaissez-vous L. B. Jenks de la paroisse Ouest-Féliciana?

R.—Oui, monsieur; il était candidat pour sénateur d'Etat et a été battu de quinze cents votes; mais le Bureau des Retours l'a déclaré élu.

Mr Jenks lit au témoin l'affidavit fait par son homonyme, le Jenks de la paroisse Ouest-Féliciana.

Q—Qu'y a-t-il de vrai là-dedans?

R—Pas un seul mot.

Q—Que pensez-vous de la véracité de Jenks?

R—J'ai fourni un affidavit, signé par vingt des hommes les plus honorables d'Ouest Féliciana, qui déclarent qu'ils ne croiraient pas Jenks sous serment. J'ajouterai qu'il n'y a pas dans cette paroisse un seul blanc ou un seul nègre qui serait assez... crédule pour ajouter foi à la parole de Jenks. Enfin, cet homme ne dit la vérité que lorsqu'il se trompe.

Q—La réputation de Jenks est donc mauvaise?

R—C'est à dire qu'elle est détestable!

Q—Pensez-vous que les hommes de couleur aient été intimidés dans la paroisse Ouest Féliciana.

R—Non, monsieur; j'ai prononcé plusieurs discours dans cette section de l'Etat. J'ai toujours dit aux hommes de couleur: Votez comme vous l'entendez; mais auparavant écoutez ce que la raison et la justice vous conseillent. Je savais que j'exerçais une certaine influence sur les hommes de couleur parce qu'ils me respectent généralement. Je crois qu'il y avait plus de mille nègres qui étaient disposés à voter la liste démocratique.

Le gouverneur Nicholls a fait un discours dans la paroisse qui a produit beaucoup d'effet. Il a dit qu'il respecterait tous les droits acquis des gens de couleur et qu'il les protégerait à l'égal des blancs. Je serais plutôt porté, a-t-il dit, dans le cas d'une contestation entre un nègre et un blanc, à favoriser le nègre, parce que je sais que tous les avantages sont du côté du blanc.

Mr Wickliffe dit alors qu'il a ajouté à l'effet produit par le discours du général Nicholls, en parlant de l'honorabilité de celui-ci et en déclarant que si l'état [illegible] fidèle à ses promesses que lui, Wickliffe se ferait républicain à la prochaine campagne électorale.

L'ex-gouverneur Wickliffe interrogé sur la question d'intimidation, dit qu'il en sait quelque chose, puisqu'il a failli être victime d'une tentative d'assassinat dirigée contre son associé, Mr Fisher et lui.

Mr Wickliffe raconte que son associé s'occupait autant que lui de politique. Un soir, après une assemblée où tous les deux avaient parlé, Mr Wickliffe s'est arrêté chez Mr Fisher. En sortant de la maison pour retourner chez lui, Mr Fisher qui l'accompagnait, lui a crié: cachez-vous derrière un arbre, on va tirer! Regardant à la hâte autour de lui, il a aperçu deux fusils braqués dans sa direction, et il n'a eu que le temps de sauter derrière un arbre, car les deux balles, qui lui étaient destinées sont venues frapper cet arbre.

En fait d'assassinat politique, le gouverneur Wickliffe peut citer également le meurtre de Tom West, le candidat démocrate pour shérif, qui a été tué samedi, le 4 novembre, lorsqu'à eu lieu, à Bayou Sarah, la grande procession aux flambeaux à laquelle assistaient plus de 350 hommes de couleur portant des torches.

L'ex-gouverneur Wickliffe, en réponse aux questions de Mr Jenks dit alors qu'il a fait une tournée électorale dans les paroisses Pointe Coupée, Est et Ouest Féliciana et Livingston.

Jamais, dit-il, je n'ai vu les hommes de couleur écouter avec plus d'attention. J'ai fait comprendre dans mes discours la différence qui existe entre l'administration fédérale d'aujourd'hui et l'administration fédérale d'il y a vingt ans; entre le gouvernement d'Etat d'aujourd'hui et le gouvernement d'Etat d'il y a vingt ans. J'ai dit qu'il y a vingt ans les dépenses totales, par an, dans la paroisse Ouest-Féliciana ne dépassaient pas $2000, tandis qu'à présent ce montant couvre à peine la moitié des émoluments du collecteur de taxe.

C'est par le raisonnement que les hommes de couleur sont venus au parti démocrate. S'il y a eu intimidation, il faut chercher de l'autre côté. Il y aurait certainement eu beaucoup plus de nègres qui auraient voté la liste démocratique, si on n'avait pas essayé de les en empêcher par tous les moyens, en les menaçant, en les maltraitant et en poussant leurs femmes à les abandonner.

M. Haribut demande au témoin ce qu'il sait des corps d'hommes armés, qui selon Jenks, parcouraient la paroisse Ouest Féliciana. Le témoin répond qu'au moment de l'élection et plusieurs mois auparavant ces corps n'existaient pas; que tout le monde sort armé dans les paroisses Est et Ouest Féliciana, et que cela provient de ce que le gouvernement actuel de l'Etat ne fait pas respecter la loi.

Le juge Kennard est entendu après Mr Wickliffe, mais faute d'espace nous sommes obligé de renvoyer au lendemain cet intéressant témoignage.

*(La suite à demain.)*

## Comité du Sénat.

Le comité du Sénat qui devait se réunir à 10 heures dans la salle d'audience de la Cour des Etats-Unis à la Douane, ne s'est réuni qu'à midi parce que ses membres ont été en consultation avec ceux du comité de la Chambre. Nous reproduisons la composition du comité:

Président O. Howe, du Wisconsin, républicain; membres: S. J. K. McMillan, du Minnesota, R J Oglesby, de l'Illinois, et Bainbridge Wadleigh, du New Hampshire, républicains; J. E. McDonald, de l'Indiana, et Eli Saulsbury, du Delaware, démocrates.

M. Howe a déclaré que les membres de la presse et un nombre limité des représentants des deux partis seraient admis aux séances. Il a suggéré que les objections aux déclarations du Bureau des retours fussent présentées par écrit le plus tôt possible.

M. J. Wells, président du Bureau, a été mandé et requis de fournir les rapports du Bureau pour qu'ils fussent lus devant le Comité; il a promis de fournir les rapports des polls et paroisses qui lui seraient demandés.

Le sénateur Mc Donald a déclaré qu'il avait un exposé imprimé des retours de l'élection tels qu'ils avaient été faits au bureau et des retours déclarés par le bureau. Il a été convenu qu'un commis du comité serait envoyé aux bureaux du Bureau des Retours pour comparer cet exposé avec le résultat officiel proclamé et vérifier quels sont les polls où il y a des différences dans les résultats.

Le comité s'est ajourné à aujourd'hui à onze heures.

LA QUESTION DU SEL.—L'habitude des compagnies de tramways est de faire répandre du sel sur les rails, quand ils sont obstrués par la neige. Le contact du sel fait fondre la neige, mais le liquide produit par ce mélange est excessivement froid et dangereux pour les chevaux qui ont à marcher dedans. Ils sont généralement atteints d'une maladie des pieds très douloureuse et presque toujours ingérissable. Pour cette raison, la société protectrice des animaux proteste depuis des années contre la coutume de saler les rails, mais jusqu'à présent sans succès. Avant-hier matin elle a fait arrêter un nommé Michael Brunner, qui répandait du sel sur les rails de la voie du chemin de fer de ceinture. C'est la première arrestation qui ait été opérée pour un fait de ce genre. Le prisonnier, conduit devant le juge Bixby, a été mis sous $300 de caution en attendant son jugement. Les tribunaux vont donc probablement être appelés à décider la question, longtemps controversée, de savoir si l'acte de répandre du sel sur les rails des tramways constitue ou non un délit.

*(Courrier des Etats-Unis).*

600 COQS DE PREMIÈRE RACE.—Le Cock Pit de la Louisiane s'ouvrira Dimanche, 24, et sera ouvert tous les Dimanches qui suivent. M. O. Raymond fait savoir aux amateurs qu'il a en réserve 600 coqs de première race, prêts à combattre dans son établissement, situé au coin des rues Dumaine et Roman.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### Suicide.

Réduit au désespoir par un amour non partagé et excité par la boisson, E. R. Blackburn, âgé de 24 ans, fils du shérif W. Jasper Blackburn de la paroisse Claiborne, s'est suicidé dimanche dans l'après-midi en se tirant un coup de pistolet à la tête, dans une galerie de tir de la rue St. Charles.

Étant entré dans la galerie de Mr Weiss No 93 rue St. Charles, sur les midi heures, il demanda au maître s'il avait des carabines de gros calibre. Ayant reçu une réponse négative, il demanda s'il y avait des carabines Remington dans l'établissement. Weiss répondit qu'il n'en avait pas et que s'il en avait on ne pourrait s'en servir parce que la détonation en était trop forte. Il ajouta cependant qu'il avait des Smith et Wesson qu'il a reçu ordre de charger une de ces carabines. Blackburn se recula à quelques pas du comptoir, et ota ses souliers et ses bas. Puis il mit ses bas dans sa poche et remit ses souliers. Voyant que Weiss le regardait avec surprise, il remarqua qu'il avait des cors qui lui faisaient mal. Il prit alors la carabine qu'il déchargea trois fois. L'arme étant rechargée une quatrième fois, il se recula de nouveau à quelques pas du comptoir.

Tous ces mouvements étant devenus suspects, Weiss le poussa vers le comptoir en lui disant que dans la position où il était la lumière n'était pas favorable au tir. Blackburn, évidemment mécontent de cette intervention, fit feu un peu au hasard et pria Weiss de charger un pistolet de duel, mais Weiss ayant répondu qu'il tenait fermées les balles convenables à ces pistolets dont on ne fait pas usage dans sa galerie, Blackburn sortit et se rendit à la galerie de Mr Schmidt, rue St. Charles 93. Là il demanda des revolvers de Smith et Wesson. Ayant reçu pour réponse que ces pistolets étaient pour la vente et non pour l'usage, il demanda qu'un pistolet de duel fut chargé. Pendant que Schmidt s'occupait de cela Blackburn se tourna du côté de Mr Bloom, horloger, qui loue une partie du local, et lui emprunta un crayon. Alors tirant de sa poche une lettre écrite à lui en 1874, par une demoiselle de Homer, où elle lui disait que s'il continuait à se livrer à la boisson elle renoncerait à lui, il écrivit sur le revers les mots suivants: "Adieu! oubliez-moi." Il mit ensuite le papier dans sa poche et tira deux fois.

Le pistolet étant rechargé pour la troisième fois, il en appliqua la gueule sur son front, au-dessus de l'œil droit et avant que Schmidt pût faire un pas pour l'arrêter, il fit jouer la détente et se brûla la cervelle. C'est à la station centrale, où il fut transporté tout aussitôt qu'après enquête, le jury du coroner a rendu un verdict conforme aux faits que nous venons de relater. Le défunt était ex-collecteur de taxe de la paroisse Claiborne, et s'occupait avec son père de travaux agricoles dans cette paroisse.

### Un voleur frustré.

Dimanche matin, sur les 4 heures, l'officier Hanrahan vit un homme qui sortait du bureau de M. John Chaffe & Brother, rue de l'Union 53, et qui emportait une boîte de banque en ferblanc. L'officier lui ordonna de s'arrêter, mais loin d'obéir à l'ordre, il partit en courant. L'officier le poursuivit et fit plusieurs fois feu sur lui. Le voleur ne fut pas atteint, mais il fut obligé, pour courir plus vite, de jeter la boîte. L'officier la ramassa et garda le bureau jusqu'au matin. On découvrit alors que la porte avait été ouverte avec une fausse clé que le voleur avait laissée dans la serrure, et que le coffre-fort avait été ouvert aussi. M. Chaffe expliqua à l'officier que quelques jours auparavant il avait perdu la clé de son coffre-fort, qu'il avait été forcé d'en commander une nouvelle et que vraisemblablement le voleur s'était trouvé en possession de la clé perdue. Il avait essayé d'ouvrir la boîte mais inutilement. Du reste, elle ne contenait que des papiers particuliers sans valeur.

### Nominations pour la Cour Suprême.

On disait hier matin, que J. R. Beckwith, avocat de district des Etats-Unis avait été nommé président-juge de la Cour Suprême de l'Etat et John E. King, des Opelousas, juge associé.

### Affaire de coup de poignard.

Dimanche soir, John Louis Saradet, garçon de barre au café Dominique, au coin des rues Peters et Tracou, Troisième District, a été assailli par un charpentier, nommé Frank Gonzales, qui lui a fait une entaille au côté gauche du cou. Gonzales a été arrêté et enfermé à la station du cinquième precinct. Saradet a été transporté chez lui rue Hancock, près la rue Peters, où sa blessure a été examinée par un médecin et déclarée douloureuse mais non dangereuse.

### Règlement avec Mr Morgan.

Dans la séance du Conseil de ville de samedi dernier, Mr Brown a présenté une résolution au nom du comité général concernant un règlement avec Mr Chas. Morgan suivant un compromis fait avec lui pour ses taxes arriérées. Il payera la somme d'environ $59,000 dont $41,000 en monnaie courante et le reste en scrip de ville.

### Arrestation.

Les détectives Sinclair et Pearson ont arrêté, hier soir, Benjamin Alexander et Briney Woods, deux voleurs très connus, qui sont accusés d'être entrés chez J. H. Burgmaster, grocer, au coin des rues Liberté et Malpomène, dans la nuit du 14 courant, et d'y avoir pris une somme de $2.750 et un lot de bijouterie valant $600.

### Une gentillesse des débardeurs.

Hier soir, vers les 5 heures quelques débardeurs fourvoyèrent plusieurs hommes de ceux qui avaient travaillé à bord du navire Truce, mouillé devant la rue Montégut et les battirent cruellement, particulièrement un nommé John Nolan qui demeure au No 7 de la rue Toulouse. Plusieurs coups de pistolet ont été tirés dans la mêlée, mais sans effet.

### Embuscade.

Samedi soir, à 11 heures et demie, un assaut sans provocation a été fait par une personne inconnue contre Horace et Henry Curtis, au moment où ils passaient au coin des rues Remparts et Delord. Ils disent qu'ils ont été attaqués inopinément par un ennemi invisible qui a tiré sur eux plusieurs coups de pistolet et qui, satisfait de voir tomber Henry, a pris la fuite immédiatement. Henry a été transporté à l'hôpital où on a trouvé qu'il avait reçu une balle à la joue gauche. La blessure est grave.

### Une chute malheureuse de l'athlète Cristol.

La lutte entre les deux athlètes français, Cristol et Rigal, a eu lieu samedi soir au théâtre St-Charles. Cristol n'était pas en bonne condition, le tour de force de l'enlèvement d'un cheval et de son cavalier, à force de poignets, sur la scène de l'Opéra, quelques jours auparavant, lui ayant laissé une certaine lassitude aux reins. Il a eu néanmoins la première manche et a terrassé son adversaire. Ce dernier a pris sa revanche à la seconde passe et a couché Cristol sur le parquet. A la troisième, il a eu le même succès, mais Cristol est tombé si malheureusement qu'il a eu l'épaule droite fracturée.

Transporté chez le docteur Alfred Mercier, cet honorable praticien a procédé aux premiers pansements, et a fait plus tard transporter le malade à sa chambre, rue Conti No 100. Le pauvre jeune homme devra garder le lit plusieurs semaines, et il ne pourra de longtemps reprendre l'exercice de sa profession d'athlète. Il se trouve sans ressources, en pays étranger, et nous espérons que ses compatriotes ne l'abandonneront pas. Une liste de souscription pour lui venir en aide a été ouverte par Mme Groux, No 60 rue Dauphine, qui recevra les offrandes que l'on voudra bien faire à l'athlète blessé.

### Rapport du Bureau de Santé.

Du 10 décembre à 6 heures du soir au 17 du même mois à la même heure, il est mort à la Nouvelle-Orléans 135 personnes dont 78 de race blanche, 35 de race noire, 17 de race mêlée, 5 non classées. Il y a eu 11 enfants morts-nés.

### Feu.

A 1 heure et quart, dimanche matin, le feu a pris dans une écurie attenante à la maison haute, au coin des rues Broad et Abadie, et occupée par Charles Formeret et Joseph Nelson. Après avoir brulé l'écurie, les flammes ont gagné la cuisine et la bâtisse principale, causant un dommage de $600. La maison appartenant à Mr Overton Grubb est assurée à la compagnie des Marchands. La cause du feu est inconnue.

### Sérénade au nouveau gouverneur.

Nous apprenons que les amis du nouveau gouverneur F. T. Nicholls et du lieutenant-gouverneur L. A. Wiltz se proposent de se réunir ce soir, à huit heures, à la statue de Clay et de se rendre avec une fanfare au City Hotel où une sérénade sera donnée aux élus du peuple de la Louisiane. Inutile de dire que la foule sera considérable.

### Brûlée à mort.

Samedi soir, entre 7 et 8 heures, une femme de couleur nommée Mme Armstrong, agée d'environ 60 ans, demeurant rue Prytanée, entre les rues St. André et Josephine, a été brulée à mort par une lampe à huile de charbon qui a fait explosion dans sa chambre où elle était seule. Son mari et son fils étaient absents et quand ils sont rentrés, ils ont trouvé son corps au milieu de la chambre.

### Association de Bienfaisance Mutuelle de [illegible].

A une réunion spéciale, tenue le 17 du courant, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1877:

Président—A. L. [illegible].
Vice Président—Dr Emile Doumeing.
Secrétaire—Frank Leefe.
Secrétaire aux Finances—Elie Lambert.
Trésorier—Geo. E. Fernall.
Grand-Marshal—Chas T. Soniat.
Médecin—Dr Emile Doumeing.
Pharmaciens—MM. P. Berthe, Adrien F. Béret, V. Vignaud, L. H. Von Gohren.

TEMPERATURE.—18 déc. 1876. Thermomètre de C. DUMAINE, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 du matin | 61 | 16 |
| Midi | 61 | 16 |
| 3 P. M. | 56 | 13 |
| 6 P. M. | 50 | 10 |

## DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

### Nouvelles Européennes.

### WASHINGTON.

Le Congrès ne prend point de vacances.—La question présidentielle est très [illegible].—Attitude des représentants des puissances étrangères.

Washington, 16—On ne pense pas que le Congrès prenne de vacances, comme il a l'habitude de le faire, pendant la semaine qui précède le jour de l'an.

La question présidentielle n'a pas avancé d'un pas; la solution en est aussi éloignée que jamais. Chaque parti se fortifie dans sa position, et, après avoir discuté semble se préparer à un conflit inévitable, le Sénat prétendant que la Chambre ne possède aucun droit que la seconde de ces assemblées soit tenue de respecter. Les représentants des puissances étrangères suivent d'un œil attentif le cours des événements et n'ont [illegible] de la situation critique des affaires politiques.

Les idées de M. Grant sur la situation politique.

Washington, 18 déc—La dépêche suivante a été adressée de Washington à la Tribune de New York:

Le Président, dans un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec un ami, a dit qu'il n'avait encore été informé officiellement d'aucun mouvement hostile soit dans l'Indiana, soit ailleurs, bien qu'il ait vu dans les journaux et ait appris d'une manière officieuse qu'il régnait une certaine agitation politique dans diverses parties des Etats-Unis. L'administration, a-t-il ajouté, comprend qu'elle doit exercer une stricte vigilance, quel que soit le degré d'authenticité qu'il faille attribuer aux rumeurs publiques.

Quant à l'effervescence qui se serait produite dans l'Indiana, le Président croit que la majorité loyale de la population de cet Etat parviendra à la calmer. Il voit aussi avec plaisir que la plupart des chefs politiques dans le Sud manifestent un esprit conservateur. Il est persuadé que le même sentiment prévaudra dans tout le pays et il croit que les hommes qui fomentent en ce moment la discorde et poussent à la guerre civile, sont précisément ceux qui n'auraient tout à gagner et rien à perdre dans une lutte armée. Si les partis avaient recours à cette triste extrémité, le Président n'hésiterait pas à remplir les devoirs que lui impose la Constitution. Quiconque sera déclaré dûment élu par le président du Sénat sera reconnu par le général Grant.

A qui remettra-t-il les rênes du pouvoir? Il n'entend pas imposer son choix à la nation, mais il verra à ce que la personne déclarée élue président la remplace à la tête du gouvernement. Il ne prétend pas être juge de l'élection, mais quand la question sera résolue, il saura ce qui lui reste à faire. Avant l'élection et depuis lors, il n'a exercé le pouvoir exécutif que pour faire respecter la loi et maintenir la paix publique, et il continuera à agir comme il l'a fait jusqu'à présent. Il ne voit pas qu'un gouvernement qui a résisté à près de quatre années de guerre succombera devant une émeute. Il n'hésitera pas à appeler sous les armes la milice des Etats dans le cas où l'on essaierait de résister à l'inauguration du président déclaré légalement élu comme chef du pouvoir exécutif.

Pendant les émeutes de 1863, à New-York, une partie de la garde nationale de cet Etat a été appelée sous les armes par le Président et a concouru avec les troupes fédérales à rétablir l'ordre.

Washington, 18 déc.—M. Edmunds, du Vermont, a demandé, au Sénat, la prise en considération de la résolution, présentée par lui vendredi dernier, en réponse au message de la Chambre des représentants, relatif au dépouillement du vote électoral par un comité de sept sénateurs et de sept représentants. Il a été convenu à l'unanimité que le président du Sénat serait autorisé à désigner les membres du comité.

M. Wright, de l'Iowa, a présenté un bill pour instituer une Cour autorisée à passer sur les cas d'élections contestées, quand il s'agit du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, et a demandé, le bill a été envoyé à l'impression.

M. Wright a dit qu'il avait présenté le bill sans consulter aucun de ses collègues et qu'il serait fort aise que ces derniers lui fissent part de leurs suggestions. Il croit que l'on peut faire une loi qui mettrait fin à toutes les difficultés du moment. Il a foi dans le bon sens du peuple des Etats-Unis et il espère que l'appel au droit prévaudra.

M. Cameron, de la Pennsylvanie, présente une résolution conjointe portant que les deux Chambres, après l'ajournement du 29, se réuniront de nouveau mercredi le 3 janvier 1877.

Le comité judiciaire de la Chambre nomme un sous comité pour s'occuper de la demande de communication des télégrammes et pour aviser à un mode d'action au sujet des incidents qui se produisent aux séances du comité congressionnel siégeant à la Nouvelle-Orléans. Il est toujours entendu que les correspondances politiques doivent être mises à part par l'administration des compagnies de télégraphe pour être produites quand elle en reçoit l'ordre du Congrès. Les deux partis seront certainement d'accord pour respecter le secret de la correspondance télégraphique ordinaire.

M. Orton, président de la compagnie de télégraphe Western Union, est ici.

La dépêche rendant compte des idées du président Grant au sujet de l'élection présidentielle, rapporte très exactement l'entretien que le chef du pouvoir exécutif a eu avec un de ses amis.

Le comité des privilèges et élection a examiné la question de l'élection dans le New Jersey.

Le sénateur Morton est de retour de l'Ouest.

### LE QUARANTE-QUATRIÈME CONGRÈS

CHAMBRE.

Washington, 18 déc.—Mr Knott, du Ky., présente un bill qui prescrit une méthode pour compter les votes électoraux présidentiels. Référé au comité spécial.

Mr Garfield présente un télégramme reçu par lui de Mr Haribut déclarant que la dépêche de Mr Morrison au président de la Chambre, a été envoyée sans avoir été soumise au comité. Référé au comité du judiciaire.

Mr Warren, du Mass., présente une résolution d'enquête sur la conduite du juge Bond, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour avoir déchargé des prisonniers arrêtés par ordre de la Cour Suprême des Etats-Unis. Le vote sur la suspension du règlement donne 128 oui et 75 non, et la majorité des deux tiers n'étant pas acquise la motion n'est pas acceptée.

Une motion, faite par Banning, de l'Ohio, demandant le rapport de Sheridan sur la destitution de Wells en 1867, échoue aussi faute des deux tiers.

Une résolution de Hunter, de l'Illinois, chargeant le comité du judiciaire de présenter un amendement à la Constitution interdisant le paiement d'indemnités de guerre aux personnes déloyales, est adoptée par 150 ouis contre 58 nons.

Une résolution, présentée par Mr Frye, du Maine, pour un comité d'enquête sur l'élection dans le 6ème district congressionnel du Mississippi et le 2ème de l'Alabama, échoue.

SÉNAT.

Une motion de passer le bill réduisant le salaire du Président à $25.000, échoue, faute des deux tiers, 25 ouis, 19 nons.

Le Sénat reprend la discussion de la résolution Mitchell, sur l'Orégon.

M. Kay, du Tennessee, passe en revue dans une longue argumentation les différents aspects du cas de l'Orégon. Il ne met pas en question les motifs du gouverneur; s'il eût été à sa place, il eût considéré qu'il y avait une vacance à cause de l'inégibilité de Watts et il eût rempli cette vacance de façon à satisfaire les vœux de la majorité du peuple. Il fait ensuite allusion à l'état des choses dans la Caroline du Sud, la Floride et la Louisiane et soutient que la volonté de la majorité dans ces Etats a été renversée par la décision des bureaux de retours. Répondant à l'argument du sénateur Sherman, il dit que si la décision du bureau des retours est suprême en Louisiane, celle du gouverneur Grover devrait l'être aussi dans l'Orégon, mais il n'admet pas lui que ces décisions soient finales et soutient que le Congrès a le droit de les réviser.

Les actes du Bureau des retours ne sont pas investis d'un caractère tellement sacré que le Congrès ne puisse regarder ce qu'il y a derrière. Il parle ensuite de l'affaire d'Eliza Pinkston et dit qu'aucun blanc ait été engagé dans les outrages qu'elle a subis. Il peut assurer Mr Sherman qu'il n'y a pas un aussi grand nombre de ces sauvages dans la population blanche du Sud que voudrait le faire croire l'enquête du Bureau des retours.

Le débat est ajourné. L'impression du rapport du comité sur le règlement est ordonnée et le Sénat s'ajourne.

Washington, 18 déc.—Une enquête congressionnelle a été faite pour savoir pourquoi l'impression des timbres du Revenu a été transférée du Bureau des impressions à la Compagnie des Billets de Banque. [illegible]

Le droit sur le vin de champagne.

Washington, 18—La Cour Suprême, affaire [illegible] et autres contre le collecteur de New York, a confirmé le jugement de la Cour de Circuit qui avait décidé que les [illegible]

[illegible] sur le chargement [illegible]

Washington, 18.—Le président du Sénat a adopté une nouvelle forme de reçu pour les votes électoraux qui lui sont transmis par les messagers des différents Etats. La voici:

Chambre du Vice Président, Sénat des E.-U. Washington, D. C. Reçu [illegible] paquet scellé [illegible] contenant un certificat [illegible] du vote donné pour le Président et le Vice Président des Etats-Unis, des électeurs de l'Etat de —, [illegible] le 7 novembre 1876.

Signé: T. W. Ferry, Pres. pro tem.

MM. Hurd, [illegible] et McCrary, composent le sous comité du comité judiciaire chargé de proposer les mesures nécessaires par le refus de communiquer les dépêches au comité de la Nouvelle Orléans et par l'intimidation des témoins.

Washington, 18—La visite de Mr Morton dans l'Indiana a été occasionnée par des affaires particulières et toutes personnelles à l'honorable sénateur.

Washington, 18.—Le sénateur West, président du comité des chemins de fer du Pacifique, qui part mercredi pour la Nlle-Orléans, a réuni le comité aujourd'hui. On a bavardé mais on n'a proposé aucune mesure.

L'affaire des télégrammes.

Dans le comité judiciaire de la chambre ce matin, la demande pour les dépêches télégraphiques ayant été prise en considération, plusieurs propositions ont été faites et référées aux sous-comités. Mr Hoar a suggéré que la Chambre doit forcer la production des papiers particuliers et des télégrammes dans les cas où la personne [illegible] de les produire n'est pas elle-même l'accusée de délit, et dans le cas où des papiers et des télégrammes particuliers jetteraient de la lumière sur des matières soumises à une enquête, et dans tous les cas il doit y avoir une description des papiers ou des télégrammes requis.

M. Lord a dit que la Chambre a le droit d'autoriser son comité à se procurer la correspondance télégraphique dans tous les cas où le caractère de la correspondance est convenable et matériel pour faire ressortir la vérité dans toute question devant la Chambre; que dans les cas où la correspondance n'appartient pas à la matière dont il s'agit, on doit prendre grand soin d'en prévenir la publicité, et qu'en cas de refus d'une personne de produire la correspondance, cette personne sera amenée devant la barre de la Chambre pour y être traitée conformément à la loi.

Dans l'affaire de collision sur le Mississipi, près de la Nlle Orléans, entre le tug Neafie et le steamer Juniata, où le gouvernement a perdu une cargaison de ciment, la Cour Suprême des E. U. a ordonné le plein payement aux E. U. et une division de frais entre le tug et le steamer.

Le président télégraphique Orton.

Washington, 18.—Le président Orton n'a pas été sommé à la Nouvelle-Orléans. Il est ici dans l'intérêt du caractère sacré des messages confiés au télégraphe, mais non pour contester l'autorité de la Chambre à forcer obéissance à ses mandats. Il représente au comité judiciaire que dans le courant de cette année 65 millions de messages ont passé sur la ligne Ouest de l'Union.

Les expéditeurs de ces messages représentent le capital, l'entreprise et l'intelligence du pays et ils ont droit à la protection du Congrès pour leurs bureaux d'affaires.

Bulletin météorologique.

Washington, 18—Pour les Etats du golfe, temps clair ou beau et continuation du froid avec légère hausse de la température dans le sud-ouest; légère hausse du baromètre suivie d'une dépression et de vents du nord et passant au variable.

### CAROLINE DU SUD.

Columbia, 18—Il y a eu un autre tour de scrutin sans résultat, pour la nomination d'un sénateur dans la Chambre légale. Tout est calme. Les Comités congressionnels travaillent activement mais tranquillement.

Il est question de compromis entre les républicains et les démocrates, favorable à ces derniers.

### FLORIDE.

Affaires politiques en Floride.

Tallahassee, 17 déc.—Le juge Cocke, membre du Canvassing Board, déclare que les procès-verbaux dudit Board, publiés par le secrétaire il y a quelques jours, sont inexacts sur divers points. Il n'a pas voté sur certaines questions, comme le disent les procès-verbaux, qui déclarent qu'il a voté avec ses collègues quand au contraire il a voté dans un sens diamétralement opposé.

Rien de nouveau aujourd'hui.

On assure que le Comité Congressionnel (celui du Sénat) commencera demain, la visite des comtés contestés. Le sénateur Sargent conférera ce soir sur le rapport du comité; il se tient sur la réserve et s'abstient d'exprimer aucune espèce d'opinion.

Tallahassee, 18.—Le comité du Sénat s'est réuni à midi. Le sergent d'armes a exclu, par ordre, les rapporteurs et le public. La séance a été privée.

Le comité de la Chambre a eu devant lui 18 nègres dont les noms étaient sur la liste de poll du Precinct Richardson dans le comté de Leon, comme ayant voté en cet endroit, et qui ont juré que c'était faux et qu'ils n'ont pas pris à ce precinct de toute la journée. Il y avait dans la boîte des votes correspondants à ces noms. Le comité sommera d'autres témoins demain.

L'introduction de témoins de couleur aujourd'hui et leur témoignage a produit tout à fait sensation.

La Cour Suprême a continué à siéger aujourd'hui pour entendre les plaidoiries dans l'affaire du mandamus. Les plaidoiries finiront demain, et la décision sera annoncée mercredi probablement. Le général Lew Wallace est arrivé ce soir.

### MEXIQUE

Diaz se proclame président provisoire.

La dernière phase de la révolution.

Brownsville, Texas, 17—Plusieurs marchands de l'intérieur du Mexique sont arrivés ici hier, et confirment la nouvelle de l'arrestation de l'ex-président Lerdo et de [illegible] d'Escobedo, son ministre de la guerre, ainsi que la nouvelle de la prise de la ville de Mexico par le général Diaz. Iglesias avait écrit de Leon à ce dernier de se fortifier dans la capitale et de proclamer lui Iglesias, président de la République, mais Diaz a d'abord exigé qu'Iglesias désignât quatre membres de son cabinet. Ce dernier ayant refusé de consentir à cette condition, Diaz a tranché la difficulté en se proclamant lui-même président provisoire. Une nouvelle lutte va donc s'établir, cette fois entre Iglesias d'une part, et Diaz, de l'autre.

Revueltas est toujours en possession de Matamoros et refuse de communiquer avec les chefs révolutionnaires à moins que ceux-ci ne lui exhibent leurs pleins pouvoirs d'Iglesias. Aucun n'ayant pu le faire, Revueltas a déclaré qu'il ne leur livrerait pas la place. Il se refuse également à toute espèce de rapports avec le bandit Cortina. Il serait très populaire, s'il n'avait cru devoir frapper le commerce d'un impôt de 3 pour cent, que les négociants considèrent comme illégal et arbitraire.

Le général Rocha est toujours ici essayant d'obtenir que Revueltas lui livre Matamoros.

On ne sait pas encore lequel des deux prétendants rivaux, de Diaz ou d'Iglesias, l'emportera sur l'autre.

### PANAMA.

Panama, 18—Les rebelles ont été battus à Centrogues. Il y a eu deux mille morts des deux côtés.

### MASSACHUSETTS.

Mort du gouverneur Bartlett.

Springfield, Mass. 17 déc.—Le gouverneur Wm. T. Bartlett, est mort, aujourd'hui, à Pittsfield.

### FRANCE.

La situation en France.—Gambetta et le nouveau Cabinet.—L'antagonisme des Chambres.

Londres, 17 déc.—Une dépêche de Paris dit que la situation s'assombrit par suite de l'antagonisme qui existe entre les deux Chambres, dont l'une (le Sénat) renferme une majorité anti-républicaine. On craint qu'un conflit sérieux n'éclate entre les deux assemblées. La République française déclare que la Chambre aura bien, si l'occasion se présente, rappeler à M. Simon les promesses qu'il a faites.

Paris, 17 déc—M. de Briel, légitimiste, a été élu sénateur du département de Tarn et Garonne.

### ROME.

Mort du cardinal Patrizi.

Rome, 17 déc.—Le cardinal Constantine Patrizi, doyen du sacré collège, est mort.

### AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 17 déc—Une dépêche de Constantinople annonce qu'à une réunion non officielle les plénipotentiaires ont terminé les travaux de la conférence préliminaire. Après de mutuelles concessions, ils ont arrêté les bases d'un règlement et ont demandé à leurs gouvernements respectifs des instructions définitives. La rédaction du projet de règlement n'a pas encore été faite.

Toutes les questions, celles surtout de [illegible]

Belgrade, 18—[illegible]

Londres, 18—[illegible]

### ESPAGNE.

Une dépêche de Madrid annonce qu'un membre des Cortès, [illegible]

### ÉGYPTE.

Londres, 18—Le Khédive [illegible]

### ALLEMAGNE.

[illegible]

### DANEMARK.

Copenhague, 18—[illegible]

New York, 17—Une dépêche [illegible]

Odessa, 18—[illegible]

Neige et glace.

New-York, 18—Il est tombé un pouce de neige [illegible]

### RIVIÈRES.

Navigation suspendue à Cairo.

Cairo, 18—La navigation est suspendue dans les deux rivières au-dessus de [illegible]

Rivière Ohio.

Cincinnati, 17—La rivière [illegible]

Cincinnati, 18—Un barrage s'est formé devant la ville cette après-midi au-dessus du pont du chemin de fer [illegible]; il serait fermé [illegible] on ne voit pas de glace. Très froid.

Louisville,—Très froid, la rivière [illegible] fortement gelée que jamais.

Cairo,—Ni arrivées, ni départs. [illegible] a baissé de 2 pieds 9 pouces. Thermomètre à 13°.

### PASSES.

Passe Sud-Ouest, 18, midi — Arrivés: steamer New-York, à 2 heures hier [illegible] de New-York, à Ch. A. Whitney & Co.; steamer Clay et Mexico, à 12 heures [illegible] soir, de New York, via Havane [illegible], à J. M. Witherspoon.

Passe Sud-Ouest, 6 h. P. M.—[illegible] Abdial, de Liverpool via [illegible] et la Montana, à A. K. Miller & [illegible] française Angelique Rose, [illegible] du Hâvre, au capitaine; [illegible] Tancrède, en 79 jours d'Anvers, au capitaine. Parti: steamer Cortes [illegible]

[illegible]

New York—En caisse à la Sous-Trésorerie, [illegible]

### BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 18—La rivière a baissé de 3 pouces.

### BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 18 décembre 1876.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

### BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 18 décembre 1876.

COTON—[illegible]


# CHARRUES

# B. F. AVERY & SONS,

## LOUISVILLE, KENTUCKY.

## CHARRUES LÉGÈRES,

### POUR TERRES À CANNES À SUCRE.

La récompense la plus élevée de l'Exposition du Centenaire décernée à B. F. AVERY & SONS.

Charrues en acier No 65 pour terres à canne.

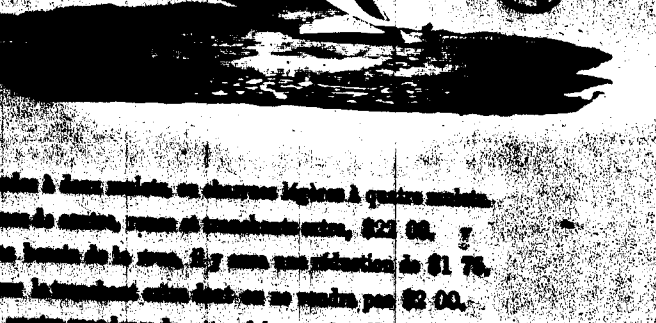

Charrues [illegible] à deux [illegible] ou charrues légères à quatre [illegible].

Prix avec lame de [illegible], roue et tranchant extra, $22 00.

Si l'on n'a pas besoin de la roue, il y aura une réduction de $1 75.

Réduction pour le tranchant extra dont on ne voudra pas $2 00.

Nous faisons quatre grandeurs de cette série, savoir: Nos 65, 66, 67, 68.

CHARRUES No 63 pour terres à canne.

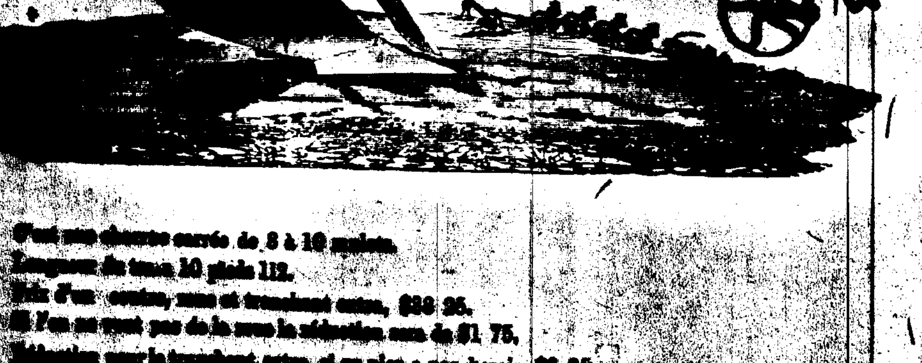

C'est une charrue carrée de 8 à 10 pouces.

Longueur du timon 10 pieds 1½.

Prix d'un coutre, roue et tranchant extra, $33 25.

Si l'on ne veut pas de la roue la réduction sera de $1 75.

Réduction pour le tranchant extra, si on n'en a pas besoin $3 25.

LISTE DES PRIX des CHARRUES pour terres à canne et les accessoires.

N. B.—Tous nos prix comprennent le tranchant extra ou détaché. Si l'on n'en a pas [besoin] le prix en est déduit.

[illegible]

Anciennes séries. Charrues pour terres à canne.

[illegible]

Coutres et lames extra.

[illegible]

[illegible] de fers.

[illegible]

CLAVETTES EN FER FORGE,

Faites du meilleur fer.

[illegible]

Ces clavettes sont complètement éprouvées et faites.

Pour les catalogues illustrés s'adresser à

A. BALDWIN & CO.

ou à

STAUFFER, MACREADY & CO.,

Agents à la Nlle-Orléans.

Où l'on peut trouver [illegible] un assortiment complet des Charrues d'Avery et de leurs accessoires.